



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du troisième trimestre

États financiers (non audités)

Au 31 décembre 2022 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT	3
RAPPORT DE GESTION	5
<i>Introduction</i>	<i>5</i>
<i>Nos activités</i>	<i>5</i>
<i>Faits saillants du troisième trimestre de 2022-2023.....</i>	<i>7</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	13
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	13
EXAMEN FINANCIER	15
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT.....	18
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	19
UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES	19
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	20
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	21

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



EACL continue de remplir son mandat qui consiste à stimuler l'innovation dans le secteur nucléaire. Ce faisant, nous nous sommes concentrés sur l'établissement de partenariats et de collaborations, car la décarbonisation et les changements climatiques au Canada ne peuvent être réalisés en vase clos. Au cours de ce trimestre, nous avons consolidé les partenariats avec des partenaires universitaires clés, dont l'Université McMaster, l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario et l'Université d'Ottawa. En collaboration avec les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), nous avons signé des protocoles d'entente avec chacune de ces trois organisations afin de faire progresser la recherche concertée en sciences de la santé et de l'environnement, en énergie propre et en sûreté nucléaire.

À l'aide du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, EACL surveille les activités de recherche scientifique qui répondent aux besoins de 14 ministères et organismes fédéraux dans les domaines de la santé, de l'énergie et des changements climatiques, de l'environnement, de la sûreté et de la sécurité. Grâce à cette importante initiative scientifique fédérale, nous établissons des partenariats et des liens solides au sein de la famille fédérale et avec nos laboratoires nationaux de Chalk River, sous la direction des LNC.

Les partenariats et la collaboration avec les communautés autochtones sont également essentiels au succès de l'énergie nucléaire au Canada. En décembre, EACL, les LNC et la Première Nation de Sagkeeng ont signé une entente visant la mise en œuvre du programme Sagkeeng Nigan Aki, un programme de surveillance de l'environnement dirigé par la Première Nation de Sagkeeng. Ce programme collaboratif et fondé sur les droits sera mis en œuvre sur le site des Laboratoires de Whiteshell, avec l'appui financier d'EACL et des LNC, et sera exécuté indépendamment par la Première Nation de Sagkeeng. Le programme a été mis sur pied pour permettre à Sagkeeng de surveiller et de gérer son territoire et d'améliorer la compréhension du site et des activités des Laboratoires de Whiteshell, situés sur le territoire traditionnel non cédé des Sagkeeng.

Il s'agit d'une réalisation remarquable et d'un jalon important dans notre cheminement vers la réconciliation.

Je suis particulièrement heureux de la collaboration qui a eu lieu, car nous partageons l'objectif commun de prendre soin de la terre. En travaillant ensemble dans le cadre du programme Sagkeeng Nigan Aki, nous sensibiliserons les communautés et ferons progresser le déclassement et l'assainissement du site des Laboratoires de Whiteshell. J'attends avec impatience d'autres collaborations comme celle-ci à l'avenir.

A handwritten signature in black ink, reading "F. Dermarkar." with a period at the end. The signature is written in a cursive, flowing style.

Fred Dermarkar

Président et premier dirigeant

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'EACL, de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers non audités du troisième trimestre de 2022-2023 et des notes afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ceux-ci.

À moins d'indication contraire, toutes les données financières qui sont indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et ont été établies conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 21 février 2023.

Nos activités

En tant que société d'État fédérale, Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) vise à promouvoir les intérêts du Canada grâce à des initiatives en science et technologie nucléaires et en protection de l'environnement. Elle contribue notamment à combattre les changements climatiques par des stratégies de croissance de l'énergie propre et de décarbonation, à faire progresser la lutte contre le cancer et d'autres maladies en mettant au point de nouvelles méthodes de traitements et en accélérant les responsabilités du Canada en matière d'assainissement de l'environnement liées aux activités scientifiques nucléaires passées. EACL reçoit un financement du gouvernement du Canada afin de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat au moyen d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), selon lequel un organisme du secteur privé, les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), est responsable de la gestion et de l'exploitation des sites d'EACL en son nom.

Selon le modèle d'OGEE, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC gèrent les sites et les installations d'EACL aux termes d'un contrat avec EACL. Le modèle d'OGEE permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassement et le programme de gestion responsable de l'environnement et fournir une science et une technologie nucléaires de classe mondiale. En tant qu'agent du gouvernement, EACL apporte de la valeur au Canada en établissant les priorités des LNC et en assurant une surveillance experte de ses plans et de ses activités. EACL évalue le rendement des LNC afin de faire progresser ses objectifs de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en maintenant le plus haut niveau de priorité quant à la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement. De plus, EACL soutient le gouvernement dans l'élaboration d'une politique nucléaire.

On distingue deux grands domaines d'activités :

1. Innovation nucléaire (laboratoires nucléaires)

EACL s'efforce de tirer parti des succès de son passé et de l'innovation nucléaire future au bénéfice du Canada et des Canadiens. En collaboration avec l'industrie, EACL permet le développement de nouvelles technologies pour faire avancer les petits réacteurs modulaires (PRM), nettoyer l'hydrogène et la fusion, le tout dans le but de tirer parti du succès de la technologie des réacteurs CANDU et de ses contributions déjà réalisées et potentiellement améliorées aux objectifs climatiques, à la sécurité énergétique et à l'emploi. Les progrès de la médecine nucléaire sont poursuivis dans le but de révolutionner davantage le diagnostic et le traitement des maladies. Cela comprend le soutien à la recherche et au développement de technologies de santé nucléaire nouvelles et prometteuses, y compris des radiothérapies, des diagnostics et des radiothéranostiques nouveaux et émergents, comme la thérapie alpha ciblée.

Le travail dans ces domaines est rendu possible par des capacités vastes et uniques qui résident aux LNC et aux Laboratoires de Chalk River, le plus grand complexe scientifique et technologique du Canada et qui compte près de 3 000 employés. Les travaux menés aux laboratoires soutiennent les responsabilités, les priorités et les rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie et des changements climatiques, de l'environnement, de la sécurité et de la sûreté. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale.

D'importants travaux de revitalisation sont en cours au site de Chalk River, en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement fédéral, en vigueur depuis 2016.

Grâce au travail et aux capacités des Laboratoires de Chalk River, EACL et les LNC peuvent servir de relais entre le gouvernement du Canada et l'industrie privée en cernant et en facilitant les possibilités de coordination entre les secteurs public et privé afin de soutenir les initiatives qui servent les priorités, les engagements et les objectifs fédéraux.

2. Gestion responsable de l'environnement

L'objectif est de s'acquitter de façon sûre et responsable des responsabilités et des obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Ces responsabilités historiques sont le résultat de décennies de contributions importantes et de progrès dans le domaine de la science nucléaire qui ont profité aux Canadiens et au monde entier, y compris le développement de la technologie CANDU et la production d'isotopes médicaux utilisés dans le diagnostic et le traitement du cancer et d'autres maladies. EACL se concentre maintenant sur la décontamination et le déclassement des installations et des bâtiments redondants, la remise en état des terrains contaminés ainsi que sur la gestion et l'élimination des déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba.



EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés avec des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté la responsabilité, notamment dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Le déclassement et la gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront les activités en science et technologie nucléaires en cours au site de Chalk River.

Faits saillants du troisième trimestre de 2022-2023

Laboratoires nucléaires

EACL est à l'avant-garde de la science et de la technologie nucléaires depuis plus de soixante-dix ans. L'organisation a été au cœur de la naissance de l'industrie nucléaire au Canada, ayant été l'hôte de la première criticité entretenue (réaction nucléaire en chaîne contrôlée) à l'extérieur des États-Unis. Plus important encore, les Laboratoires de Chalk River ont été le berceau de la technologie des réacteurs CANDU, une technologie qui est aujourd'hui utilisée dans 19 réacteurs au Canada, fournissant 15 % de l'électricité du Canada, et 30 (CANDU ou des dérivés du CANDU) à l'étranger. Elle a également fourni les travaux de recherche et les installations ayant permis des percées décisives dans l'application positive des isotopes médicaux, notamment l'isotope cobalt-60. Des travaux entrepris aux Laboratoires

de Chalk River ont donné lieu à de nombreuses réalisations scientifiques importantes, dont deux prix Nobel.

Au fil des ans, EACL a joué un rôle important de soutien à la politique publique et de mise en œuvre de programmes pour le compte du gouvernement du Canada, y compris par la production d'isotopes médicaux, ainsi que la fourniture d'applications en science et technologie nucléaires dans les domaines de l'énergie, de la non-prolifération, de la préparation aux situations d'urgence, du contre-terrorisme, de la santé et de la sécurité. Les installations uniques d'EACL en ont fait une destination de choix pour les scientifiques du Canada et du monde, favorisant l'innovation canadienne ainsi que le perfectionnement et le maintien en poste de travailleurs et de scientifiques hautement qualifiés dans le domaine nucléaire.

La restructuration d'EACL et l'implantation du modèle d'OGEE ont généré de nouvelles possibilités de miser sur cet important patrimoine scientifique. Dans le cadre de son mandat, tel qu'il a été clairement établi par le gouvernement, EACL tire parti des capacités des Laboratoires de Chalk River pour soutenir les besoins et les responsabilités du gouvernement fédéral dans le secteur de la science et de la technologie nucléaires (par l'intermédiaire du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires et les travaux pour les ministères et organismes fédéraux en tant que laboratoire fédéral) et il fournit également des services à des tiers sur une base commerciale. Ce mandat a été favorisé par un investissement de 1,2 milliard de dollars sur 10 ans à partir de 2016, dans des infrastructures nouvelles et renouvelées aux Laboratoires de Chalk River afin de transformer le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale.

Dans le cadre du modèle d'OGEE, l'objectif d'EACL est de tirer parti de l'expérience et de l'expertise considérables des Laboratoires de Chalk River pour contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de sciences, d'innovation et d'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River soutiennent le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires d'EACL, qui permet au gouvernement du Canada de s'acquitter de ses responsabilités dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement.

Pour développer davantage les capacités en science et technologie à Chalk River, EACL a demandé aux LNC de fournir des services techniques et des produits de recherche et de développement à des tiers sur une base commerciale.

Les LNC mettront l'accent sur huit initiatives stratégiques visant à soutenir le gouvernement et à aider les clients commerciaux à exploiter de nouveaux marchés et à élargir leurs marchés :

- **Fiabilité à long terme des réacteurs existants** : Les LNC soutiendront le parc de réacteurs CANDU au pays et à l'étranger par des travaux sur la prolongation de la durée de vie et la fiabilité à long terme, et soutiendront d'autres concepts de réacteurs, des matériaux nucléaires de pointe, des recherches sur les carburants et des applications de chimie nucléaire.
- **Fabrication de combustible avancé** : Les LNC développeront des concepts de combustibles nucléaires avancés pour soutenir la fiabilité à long terme des réacteurs et le

développement de réacteurs avancés. Les combustibles avancés amélioreront le rendement, la tolérance aux pannes, la sécurité, la résistance au risque de prolifération et la tolérance aux accidents, et ils sont recyclés ou recyclables.

- **Petits réacteurs modulaires** : Les LNC visent à démontrer la viabilité commerciale des petits réacteurs modulaires d'ici 2030, ce qui positionne le Canada comme chef de file de cette nouvelle énergie atomique. Les LNC et le Canada cherchent à mieux tirer parti de leur expertise et de leurs installations en vue de positionner les petits réacteurs modulaires pour fournir aux communautés petites et éloignées et aux applications liées aux mines et aux sables bitumineux des options énergétiques à faible émission de carbone fiables, en suivi de charge, adaptables et rentables, et pour remédier à d'autres lacunes et besoins énergétiques qui répondent souvent à un intérêt uniquement canadien.
- **Décarbonation du secteur des transports** : Les LNC visent à tirer parti des récents investissements en immobilisations effectués par EAACL dans les laboratoires modernes de traitement de l'hydrogène, afin de développer les capacités dans la sécurité de l'hydrogène et la gestion de l'eau lourde et du tritium dans les réacteurs CANDU. Les technologies de l'hydrogène ont évolué, réduisant ainsi les coûts au point où les solutions à l'hydrogène arrivent à concurrencer d'autres technologies de conversion énergétique semblables sur le plan financier. La technologie de l'hydrogène offre des options faibles en carbone pour les secteurs de l'énergie et du transport, tout en aidant le Canada à respecter ses engagements internationaux sur la réduction des émissions de carbone.
- **Thérapie alpha ciblée pour le traitement du cancer** : La thérapie alpha ciblée est un nouveau domaine de recherche dans la lutte contre le cancer et d'autres maladies. Cette thérapie porte étroitement sur les cellules cancéreuses avec une précision qui épargne les cellules voisines saines.
- **Cybersécurité nucléaire** : La cybersécurité des systèmes de contrôle industriel est une préoccupation croissante dans toutes les industries. Dans l'industrie nucléaire, elle représente un marché mondial de plusieurs milliards de dollars. Une grande industrie commerciale s'occupe de la cybersécurité des systèmes informatiques. Toutefois, la majorité des fournisseurs de solutions se préoccupent surtout des problèmes habituels de piratage et de vol de données. Les LNC ont mis sur pied une installation d'essai de cybersécurité nucléaire à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, et travaillent à l'élaboration, à la commercialisation et au déploiement d'un système de détection et d'atténuation des cyberattaques sous contrôle industriel nucléaire.
- **Centre d'analyse nucléolégale et d'intervention** : Le besoin d'activités scientifiques et technologiques en matière de sécurité nucléaire continue de s'imposer au Canada, comme en témoigne l'engagement renouvelé du gouvernement à réduire les menaces nucléaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Les ministères et organismes gouvernementaux ont de plus en plus besoin de spécialistes pour les aider à répondre aux enjeux émergents touchant les garanties, la sécurité et la sûreté nucléaires à l'échelle nationale et internationale. Les LNC travaillent à établir une installation destinée aux organismes gouvernementaux et partenaires commerciaux permettant d'élaborer, de tester, d'étalonner et de valider les technologies et les matériaux liés à l'analyse nucléolégale. Ils soutiennent en outre les travaux visant à garantir la sécurité des matières nucléaires et à renforcer la sécurité des frontières canadiennes.

- **Sciences et technologies en durabilité environnementale avancée** : Les LNC cherchent à acquérir une meilleure compréhension de la migration des radionucléides dans l'environnement et à continuer de développer des technologies sécuritaires et économiques pour la gestion des déchets nucléaires. Ces activités serviront à aider le gouvernement à assurer le suivi de la présence et de la propagation de faibles niveaux de contamination. Les LNC augmentent également leurs activités commerciales dans ce secteur.

Dans le cadre de la vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, les plans présentés par les LNC, lesquels ont été approuvés par EACL, comprennent la revitalisation du site grâce à la démolition des bâtiments vétustes et à la construction de nouvelles installations afin de transformer le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale et de permettre de poursuivre une mission scientifique et technique dynamique à l'avenir.

EACL et les LNC ont poursuivi des activités à cet égard au cours du troisième trimestre, notamment les suivantes :

EACL et les LNC ont signé une série de protocoles d'entente avec plusieurs universités canadiennes, dans le but de renforcer la collaboration en matière de recherche et de permettre la création d'un bassin de talents dans le secteur nucléaire. Au cours du trimestre, un protocole d'entente a été signé avec l'Université McMaster, l'Université d'Ottawa et l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario.

Afin de faciliter davantage la collaboration en matière de recherche, les LNC ont lancé la quatrième ronde et le quatrième appel de propositions dans le cadre de l'Initiative canadienne de recherche nucléaire. Lancé en 2019, cette initiative a été créée pour accélérer le déploiement de nouvelles innovations, notamment de petits réacteurs modulaires et des conceptions de réacteurs avancés, les réacteurs raccordés au réseau nouvelle génération et les technologies de fusion, en mettant en relation les fournisseurs de réacteurs et les installations et l'expertise aux Laboratoires de Chalk River. L'Initiative a été élargie cette année pour inviter les universités canadiennes à présenter des demandes.

Les LNC ont annoncé deux partenariats pour faire avancer les travaux sur les technologies de fusion : un accord de collaboration avec First Light Fusion et un protocole d'entente avec General Fusion. Avec General Fusion, les LNC poursuivront une série de projets conjoints visant à accélérer le déploiement de l'énergie de fusion commerciale au Canada, notamment des études de faisabilité, un cadre réglementaire, le choix de l'emplacement et le déploiement des centrales électriques, la conception de l'infrastructure, ainsi que le soutien aux essais et aux activités. Avec First Light Fusion, les LNC ont annoncé un accord de collaboration dans le cadre de l'Initiative canadienne de recherche nucléaire, qui comprend des travaux sur la conception préliminaire d'un système pouvant extraire le tritium du réacteur de First Light, ainsi que sur l'élaboration d'options de traitement et de stockage du tritium.

En décembre, EACL et les LNC ont fait œuvre de pionniers dans le Centre de recherche avancée sur les matériaux nucléaires aux Laboratoires de Chalk River. Le Centre de recherche avancée sur les matériaux nucléaires sera un complexe de recherche de pointe qui sera l'une des plus grandes installations de recherche nucléaire jamais construites au Canada. Il servira de pilier de l'infrastructure de recherche et de développement des Laboratoires de Chalk River. L'installation de 10 000 mètres

carrés comprendra 23 laboratoires, qui pourront accueillir 160 employés et regrouper les capacités clés des installations vieillissantes qui doivent être déclassées sur le site. Son achèvement est prévu au printemps 2028.

Gestion responsable de l'environnement

EACL poursuit des activités en science et technologie nucléaires depuis plusieurs dizaines d'années. Bien que ces activités aient procuré d'importants avantages pour le Canada et aux Canadiens – par exemple, la production d'isotopes médicaux utilisés pour la détection et le traitement du cancer – elles ont également produit des déchets radioactifs. EACL a différents types de déchets radioactifs sur ses sites, notamment des déchets radioactifs de haute activité (combustible usé), de moyenne activité et de faible activité. Plusieurs sites ou bâtiments ont également été contaminés par des activités de science et technologie nucléaires et des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs, et doivent maintenant être décontaminés et démolis, et les déchets radioactifs, éliminés ou gérés de façon adéquate et sécuritaire.

EACL est également responsable de s'acquitter des responsabilités du Canada en ce qui concerne les déchets radioactifs historiques de faible activité des sites où le premier propriétaire n'existe plus ou une autre partie ne peut être tenue responsable et dont le gouvernement a accepté la responsabilité. Ces responsabilités englobent la décontamination et la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario, conformément à une entente conclue entre le Canada et ces dernières. Il s'agit de l'un des projets environnementaux les plus importants et les plus complexes au Canada.

EACL vise à protéger l'environnement en faisant avancer les principaux projets de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de gérer les risques et les dangers. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'OGEE, EACL a reçu le mandat d'accélérer ces activités afin de réduire les risques et les coûts pour le Canada de façon sécuritaire, conformément aux pratiques internationales de pointe. EACL a explicitement demandé aux LNC de proposer des solutions pour l'élimination des déchets radioactifs à long terme et d'accélérer les activités de déclassement pour réduire ses obligations environnementales.

Des progrès réguliers ont été réalisés dans les travaux en cours aux Laboratoires de Chalk River, où 112 bâtiments ont été déclassés depuis 2015. Les matériaux contaminés, les débris de démolition et les sols contaminés doivent être éliminés de manière à protéger l'environnement. Les LNC ont donc présenté une proposition visant à construire une installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS) au site de Chalk River. Cette installation spécialement conçue permettra d'éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. Ces déchets comprennent les articles contaminés tels que les gants, les couvre-chaussures et les vêtements de protection, les chiffons, les vadrouilles, l'équipement et les outils, de même que les matériaux de construction, les débris et les sols contaminés. À l'aide d'une méthode reconnue et éprouvée à l'échelle internationale pour l'élimination des déchets radioactifs de faible activité, l'IGDPS recevrait les déchets entreposés sur place et les déchets créés par des activités continues d'assainissement et de déclassement sur tous les sites d'EACL. Cela comprendrait également les déchets qui seront produits du fait des activités continues sur le site de Chalk River.

Les progrès accomplis dans le domaine de la gestion responsable de l'environnement au cours du troisième trimestre de 2022-2023 sont présentés ci-après.

Au Manitoba, les LNC ont poursuivi leurs travaux de déclassement du site des Laboratoires de Whiteshell, un ancien laboratoire de recherche nucléaire. L'équipement spécialisé de récupération des déchets a été assemblé dans une usine de fabrication de l'Ontario en vue de l'essai du système avant d'être transféré au Manitoba. Au site des Laboratoires de Whiteshell, on s'est concentré sur la préparation des terrains et des voies routières du site pour l'arrivée de l'équipement de récupération des déchets, la préparation de la documentation de déclassement et des bureaux mobiles temporaires de mise en service qui seront utilisés pendant que le déclassement des bâtiments. Une ébauche révisée de l'Énoncé des incidences environnementales pour le projet de déclassement *in situ* des réacteurs WR-1 a été soumise à l'organisme de réglementation, qui a répondu aux demandes d'information des examinateurs fédéraux et provinciaux. En décembre, EACL, les LNC et la Première Nation de Sagkeeng ont lancé le programme « Nigan Aki » (qui signifie « la terre d'abord »), un programme de surveillance environnementale pour le site des Laboratoires de Whiteshell. Élaboré et administré par la Première Nation de Sagkeeng, avec les ressources et le soutien d'EACL et des LNC, le programme a été mis sur pied pour permettre à Sagkeeng de surveiller et de gérer son territoire et d'améliorer la compréhension du site et des activités des Laboratoires de Whiteshell, situés sur le territoire traditionnel non cédé des Sagkeeng.

Sur le site de Chalk River, les LNC continuent de respecter son calendrier et de réaliser d'excellents progrès quant au déclassement de quatre des bâtiments les plus à risque, les bâtiments des séries 250 et 200. Ce travail continue d'être les activités de déclassement les plus complexes effectuées sur le site. Grâce à ses travaux de désaffectation, les LNC font place au rajeunissement des Laboratoires de Chalk River et permettent à EACL d'atteindre sa vision d'innovation nucléaire canadienne de premier plan.

L'IGDPS proposée est entrée dans une phase de collaboration approfondie avec deux Premières Nations dans le cadre d'un audit des procédés et méthodes effectués par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) en juillet. La période d'examen donnera à EACL et aux LNC le temps de faire avancer le dialogue avec les Premières Nations de Kebeowek et Kitigan Zibi Anishinabeg. À la fin de l'examen, EACL et les LNC, dont la durée a été prolongée jusqu'au 1^{er} mai 2023, soumettront à la CCSN des renseignements supplémentaires pour soutenir son étude de questions telle que l'obligation de consulter, l'évaluation environnementale et la demande de modification de permis d'exploitation de Chalk River. Des documents semblables sont attendus du personnel des Premières Nations et de la CCSN.

L'Initiative dans la région de Port Hope a continué de faire progresser le nettoyage des déchets radioactifs historiques de faible activité à Port Hope, en faisant progresser l'objectif d'EACL d'assurer une gestion sécuritaire des déchets à long terme contenus dans un monticule. À la suite d'une audience publique, la Commission canadienne de sûreté nucléaire, l'organisme de réglementation nucléaire indépendant du Canada, a rendu une décision de renouvellement de permis pour le projet de Port Hope, dans le cadre des activités de l'Initiative dans la région de Port Hope, pour une période de dix ans. La nouvelle licence unique regroupe quatre licences antérieures pour des activités liées à

l'Initiative dans la région de Port Hope, autorisant les LNC à poursuivre le nettoyage et la gestion sécuritaires des déchets radioactifs historiques de faible activité à Port Hope, ainsi que la surveillance et l'entretien continu de l'Installation de gestion à long terme des déchets de de Port Granby.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur le rendement d'EACL pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2022 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Gestion des risques et incertitudes

EACL anticipe et gère soigneusement les risques en utilisant de saines pratiques. L'approche de gestion des risques d'EACL comprend les risques qui lui sont propres et les risques pour la gestion et l'exploitation des sites et des installations d'EACL par les LNC. Une communication régulière entre EACL et les LNC permet de faire le suivi des plans et des activités, et d'atténuer les risques, au besoin.

La présente section met en évidence certains des risques pour EACL et sa possibilité d'affecter ses résultats financiers.

Pandémie de COVID-19 : La pandémie comporte des risques pour la santé et la sécurité du personnel et des sites, et pourrait entraîner des incidences financières. Pour atténuer les risques, EACL et les LNC suivent des plans de reprise exhaustifs, lesquels tiennent compte des directives du gouvernement et des autorités sanitaires et des restrictions allégées à l'échelle nationale et internationale. EACL et les LNC continuent de surveiller de près l'effet de la pandémie de COVID-19 à court et à long terme sur les recettes, les flux de trésorerie, les coûts du projet et les calendriers.

Ressources humaines : EACL est une petite organisation qui compte sur un petit groupe d'experts hautement qualifiés et expérimentés, dont plusieurs possèdent de l'expérience gouvernementale et entrepreneuriale dans la gestion d'accords d'OGEE semblables. L'objectif de EACL est de maintenir l'expertise et les capacités nécessaires pour surveiller le contrat d'OGEE et optimiser les ressources pour le Canada. La petite taille d'EACL présente un défi constant de la capacité de s'adapter aux exigences changeantes en matière de ressources dans l'organisation et de remplacer les employés en congé à court terme lorsque cela est nécessaire. EACL utilise des contrats de service de tiers pour s'assurer d'être doté d'un personnel efficace et s'assurer que ses employés reçoivent une formation

mixte lorsque des occasions se présentent. EACL a également élaboré un plan de relève qu'elle revoit régulièrement. De plus, EACL examine régulièrement son régime de rémunération globale afin de demeurer concurrentielle par rapport aux employeurs comparables à l'échelle nationale et internationale.

Rendement de l'entrepreneur : Étant donné qu'EACL a recours à un entrepreneur du secteur privé pour l'exécution de travaux liés à son mandat, il existe un risque inhérent que l'entrepreneur n'exécute pas les travaux. Afin d'atténuer ce risque, EACL a soigneusement structuré son contrat avec les LNC afin d'y inclure des mesures incitatives pour respecter ses priorités et permettre le rendement. EACL établit des priorités annuelles et des cibles supérieures réalisables et évalue, tout au long de l'exercice, le rendement des LNC et de sa société mère afin de mettre en évidence ses forces et ses faiblesses et de leur accorder la possibilité de corriger le tir, s'il y a lieu.

Coûts liés à l'exploitation des Laboratoires de Chalk River : L'arrêt du réacteur national de recherche universel en 2018 a entraîné une perte de revenus, y compris des ventes d'isotopes, ainsi qu'une baisse du financement pour le réacteur. Cette situation a créé des pressions de financement pour le soutien ministériel et les coûts d'exploitation des sites. Les autres programmes doivent en assumer la charge. Les LNC continuent de chercher à réduire leurs coûts indirects pour atténuer les pressions et examiner toutes les options à long terme qui permettraient d'avoir une organisation durable protectrice de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

Principaux projets de gestion des déchets : Une partie du mandat d'EACL consiste en la gestion responsable de l'environnement et la remise en état des sites au bénéfice des générations futures. Trois projets importants visant à réduire les risques environnementaux et à améliorer la protection de l'environnement font actuellement l'objet d'évaluations environnementales :

- Construction de l'installation de gestion des déchets près de la surface au site des Laboratoires de Chalk River.
- Déclassement *in situ* du réacteur de recherche WR-1 au site des Laboratoires de Whiteshell;
- Déclassement *in situ* du réacteur nucléaire de démonstration à l'installation de Rolphton, en Ontario.

La réussite des projets dépend principalement du contexte réglementaire et de la participation du public et des communautés autochtones. Les calendriers prolongés des projets ont assuré aux LNC de disposer du temps nécessaire pour tenir compte des commentaires et des préoccupations des intervenants et répondre aux demandes d'études techniques supplémentaires de la part de l'organisme de réglementation. Ces changements d'échéancier ont freiné les plans d'activités de décontamination et de remise en état à grande échelle des Laboratoires de Chalk River, mais ils ont aussi permis d'accroître la participation du public et des Autochtones et d'élaborer d'autres études sur la sécurité.

Participation et consultation des Autochtones : EACL a de plus en plus besoin de soutenir le perfectionnement des capacités, de mener des études sur les connaissances traditionnelles et de

participer aux processus réglementaires et à la surveillance environnementale. Les LNC poursuivent également leurs activités de sensibilisation dans l'ensemble des sites. EACL collabore avec les communautés autochtones à l'établissement de relations utiles et mutuellement avantageuses, en reconnaissant que ces relations prennent du temps à bâtir et que leur succès dépend de leur force. EACL et les LNC travaillent en étroite collaboration pour accroître la participation et la collaboration des communautés autochtones afin de renforcer des relations mutuellement avantageuses. EACL renforce son programme visant la participation des groupes autochtones, ainsi que ses activités de surveillance.

Relations publiques : EACL doit pouvoir compter sur le soutien des principaux intervenants, y compris le gouvernement et le public. Elle cherche des occasions d'établissement de relations, de même que des moyens novateurs et efficaces d'atteindre ses interlocuteurs. Dans le cadre de sa collaboration avec les LNC, EACL s'efforce d'établir une communication claire et d'utiliser divers outils de communication pour atteindre de façon plus efficace les principaux publics.

Cybersécurité : La cybersécurité est au premier plan des préoccupations d'EACL et fait l'objet d'une approche à deux niveaux : la cybersécurité au sein même de l'organisation et les efforts en matière de cybersécurité déployés par les LNC pour protéger l'information confidentielle d'EACL. EACL et les LNC cherchent constamment à améliorer les capacités de cybersécurité en mettant l'accent sur la formation et l'adaptation.

Examen financier

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos le		Période de neuf mois close le	
	31 décembre	2021	31 décembre	2021
	2022		2022	2021
Revenus				
Crédits parlementaires	278 \$	214 \$	708 \$	608 \$
Revenus tirés des activités commerciales	30	32	102	98
Revenus d'intérêts	5	1	10	2
Autre produit	-	-	7	7
	313	247	827	715
Charges				
Coût des ventes	19	21	63	64
Charges de fonctionnement	14	38	48	72
Charges contractuelles	49	47	196	187
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	144	309	308	479
	226	415	615	802
Excédent (déficit) de la période	87 \$	(168 \$)	212 \$	(87 \$)

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde un financement à EACL chaque trimestre pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 278 millions de dollars en crédits parlementaires au troisième trimestre de 2022-2023, comparativement à 214 millions de dollars pour la période correspondante de 2021-2022. Depuis le début de l'exercice, EACL a comptabilisé des crédits parlementaires de 708 millions de dollars, comparativement à 608 millions de dollars pour la période correspondante de 2021-2022. Ces écarts depuis le début de l'exercice et pour le trimestre s'expliquent en grande partie par la hausse du financement nécessaire pour réaliser les activités de déclasserement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses pour l'infrastructure de Chalk River, comme prévu.

Revenus tirés des activités commerciales

Au troisième trimestre de 2022-2023, des revenus de 30 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 32 millions de dollars pour la période correspondante de 2021-2022. Depuis le début de l'exercice, les revenus se sont établis à 102 millions de dollars, comparativement à 98 millions de dollars pour la période correspondante de 2021-2022. Les revenus comprenaient ceux tirés des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux, de même que de la vente d'eau lourde. La hausse depuis le début de l'exercice des revenus tirés des activités commerciales découle de la hausse de la vente d'eau lourde.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. L'augmentation des revenus d'intérêts par rapport aux périodes précédentes est liée à l'augmentation des taux d'intérêt.

Autre produit

L'autre produit est lié à un règlement commercial comptabilisé au cours du premier trimestre.

Coût des ventes

Le coût des ventes est conforme aux revenus tirés des activités commerciales présentés ci-dessus.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement se sont élevées à 14 millions de dollars pour le troisième trimestre et à 48 millions de dollars depuis le début de l'exercice, en baisse par rapport à celles des périodes correspondantes de 2021-2022 en raison d'un montant à payer de 20 millions de dollars pour un règlement commercial pour l'exercice précédent.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC (compte non tenu des coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés, à la construction en cours et au coût des ventes) sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le troisième trimestre totalisent 49 millions de dollars, comparativement à 47 millions de dollars au troisième trimestre de 2021-2022. Les charges dans cette catégorie depuis le début de l'exercice totalisent 196 millions de dollars, comparativement à 187 millions de dollars pour la période correspondante de 2021-2022. L'écart découle surtout de la hausse des dépenses pour les activités de science et technologie.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements apportés aux estimations des obligations comptabilisées. Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, qui s'élevaient à 144 millions de dollars au troisième trimestre de 2022-2023 et à 308 millions de dollars depuis le début de l'exercice, sont inférieures à celles des périodes correspondantes de 2021-2022 en raison des changements approuvés qui ont été apportés aux estimations des projets à l'exercice précédent.

Excédent (déficit) de la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée ou à titre de financement reporté dans la mesure où ils concernent les mois postérieurs à la fin de la période, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les débours connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2022-2023 sont généralement comparables aux prévisions. Annuellement, EACL établit des priorités reposant sur des cibles éloignées réalisables afin de créer de la valeur pour le Canada. Les

priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours des neuf premiers mois de 2022-2023.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Période de neuf mois close le	
	2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	276 \$	377 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(106)	(70)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(80)	(15)
Augmentation de la trésorerie	90	292
Solde au début de la période	262	145
Solde à la clôture de la période	352 \$	437 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont donné lieu à des entrées nettes de trésorerie de 276 millions de dollars au troisième trimestre de 2022-2023, comparativement à des entrées de trésorerie de 377 millions de dollars générées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart est attribuable à l'augmentation des crédits reçus au troisième trimestre de 2021-2022 pour les activités du quatrième trimestre ainsi qu'aux montants débiteurs d'une période antérieure. Voir la note 9 des états financiers non audités pour connaître l'utilisation des crédits reçus au cours de la période.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 106 millions de dollars au troisième trimestre de 2022-2023, comparativement aux sorties de trésorerie de 70 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle de la hausse des charges au cours de l'exercice considéré pour les nouvelles infrastructures sur le site de Chalk River.

Activités d'investissement

Les 80 millions de dollars utilisés pour les activités d'investissement au troisième trimestre de 2022-2023 étaient supérieurs aux 15 millions de dollars de la même période de l'exercice précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des investissements à court terme au cours de l'exercice.

Faits saillants de l'état de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	31 décembre 2022	31 mars 2022	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	716 \$	597 \$	119 \$	20%
Passifs	9 109	9 117	(8)	0%
Actifs non financiers	930	849	81	10%
Déficit accumulé	(7 462)	(7 671)	209	-3%

À la clôture du troisième trimestre de 2022-2023, EACL présentait des actifs financiers de 716 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 119 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2022. Cet écart découle principalement d'une augmentation de trésorerie provenant des fonds reçus au quatrième trimestre avant la fin du troisième trimestre.

La diminution du passif de 68 millions de dollars s'explique principalement par une diminution de 222 millions de dollars du passif au titre du déclassement, de la gestion des déchets et des sites contaminés, en partie compensée par une augmentation du financement différé pour le quatrième trimestre.

Utilisation des crédits parlementaires

Le financement d'EACL provient principalement des crédits parlementaires. Les crédits sont prélevés sur la base de prévisions des flux de trésorerie trimestriels et ne correspondent pas nécessairement au moment où les dépenses sont comptabilisées dans l'état des résultats et du déficit accumulé. EACL comptabilise les crédits parlementaires reçus dans la période à titre de revenus dans l'état des résultats et du déficit accumulé ou à titre de financement reporté dans l'état de la situation financière, dans la mesure où ils concernent les mois postérieurs à la fin de la période. Se reporter à la note 9 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Fred Dermarkar

Président et premier dirigeant

Le 21 février 2023

Chalk River, Canada



Thomas Assimes

Dirigeant principal des finances

Le 21 février 2023

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

État de la situation financière

En date du

(en milliers de dollars canadiens) Notes : **31 décembre 2022** 31 mars 2022

Actifs financiers

Trésorerie		352 157 \$	262 095 \$
Placements à court terme		153 064	71 707
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		32 331	29 890
Placements détenus en fiducie		72 164	73 858
Créances clients et autres débiteurs	3	41 087	65 436
Stocks détenus en vue de la revente		65 468	93 893
		716 271	596 879

Passifs

Créditeurs et charges à payer	4	29 612	38 158
Avantages sociaux futurs	5	13 750	14 557
Montants à verser aux Laboratoires nucléaires canadiens		198 077	190 280
Financement reporté	9	214 800	-
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	7 257 483	7 342 841
Passif au titre des sites contaminés	7	1 395 059	1 531 318
		9 108 781	9 117 154

Dette nette **(8 392 510)** (8 520 275)

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles	8	930 299	848 730
Charges payées d'avance		-	143
		930 299	848 873

Déficit accumulé **(7 462 211)** (7 671 402)

Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :

Déficit accumulé lié aux activités		(7 456 742)	(7 668 887)
Pertes de réévaluation cumulées		(5 469)	(2 515)
		(7 462 211 \$)	(7 671 402 \$)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des résultats et du déficit accumulé

(en milliers de dollars canadiens)	Notes :	Budget de	Trimestres clos le		Période de neuf mois close le	
		2023	31 décembre	2021	31 décembre	2022
Revenus						
Crédits parlementaires	9	1 326 160 \$	277 700 \$	213 800 \$	707 900 \$	607 749 \$
Revenus tirés des activités commerciales		95 300	30 242	32 692	101 940	98 049
Revenus d'intérêts		4 000	5 174	922	10 279	2 553
Autre produit		-	-	-	7 000	7 050
		1 425 460	313 116	247 414	827 119	715 401
Charges						
Coût des ventes		66 710	18 927	20 912	62 852	64 269
Charges de fonctionnement		68 894	13 761	38 436	47 925	72 186
Charges contractuelles	10	219 265	48 985	46 573	196 643	187 177
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		294 596	144 334	309 442	307 554	479 233
		649 465	226 007	415 363	614 974	802 865
Excédent (déficit) de la période		775 995	87 109	(167 949)	212 145	(87 464)
Déficit accumulé lié aux activités au début de la période		(7 668 887)	(7 543 851)	(6 954 431)	(7 668 887)	(7 034 916)
Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période		(6 892 892 \$)	(7 456 742 \$)	(7 122 380 \$)	(7 456 742 \$)	(7 122 380 \$)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Période de neuf mois close le	
	2022	2021
(Pertes) gains de réévaluation cumulés au début de la période	(2 515 \$)	1 621 \$
Gains (pertes) de réévaluation survenus au cours de la période		
Gains (pertes) non réalisés sur les placements détenus en fiducie	(2 966)	(129)
Reclassement dans l'état des résultats et du déficit accumulé		
Pertes (gains) réalisées sur les placements détenus en fiducie	12	118
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période	(2 954)	(11)
(Pertes) gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	(5 469 \$)	1 610 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de la dette nette

(en milliers de dollars canadiens)	Notes :	Période de neuf mois close le		
		Budget de 2023	2022	31 décembre 2021
Excédent (déficit) de la période		775 995 \$	212 145 \$	(87 464 \$)
Immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(147 000)	(116 435)	(73 915)
Amortissement des immobilisations corporel	8	49 363	34 757	36 483
Autres variations	8	-	109	412
		(97 637)	(81 569)	(37 020)
Actifs non financiers				
Variations des charges payées d'avance		-	143	444
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période		-	(2 954)	(11)
Diminution (augmentation) de la dette nette		678 358	127 765	(124 051)
Dette nette au début de la période		(8 520 275)	(8 520 275)	(7 820 558)
Dette nette à la fin de la période		(7 841 917 \$)	(8 392 510 \$)	(7 944 609 \$)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Période de neuf mois close le
31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

2022 2021

Activités de fonctionnement

Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	922 700 \$	1 001 150 \$
Rentrées de fonds provenant de clients et d'autres sources	133 241	103 249
Paiements aux fournisseurs	(246 041)	(247 135)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel déclassement, de gestion des déchets et des sites contaminés	(10 257)	(9 116)
	(529 171)	(471 189)
Liquidités prévues pour les activités futures de gestion et d'élimination des déchets	(1 800)	(1 463)
Intérêts reçus	7 199	1 124

Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	275 871	376 620
---	----------------	----------------

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	(105 480)	(70 211)
---	-----------	----------

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(105 480)	(70 211)
--	------------------	-----------------

Activités d'investissement

Trésorerie investie dans des placements à court terme	(80 329)	(15 000)
--	----------	----------

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(80 329)	(15 000)
---	-----------------	-----------------

Augmentation de la trésorerie	90 062	291 409
--------------------------------------	---------------	----------------

Trésorerie au début de la période	262 095	145 097
--	----------------	----------------

Trésorerie à la fin de la période	352 157 \$	436 506 \$
--	-------------------	-------------------

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. Renseignements généraux

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en gérant les activités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, dans le cadre duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le Conseil du Trésor a approuvé le Plan d'entreprise de 2022-2023 à 2026-2027 d'EACL au deuxième trimestre de l'exercice 2022-2023. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les plans et les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales conventions comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2022. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers

sont conformes à celles présentées dans les plus récents états financiers annuels audités en date du 31 mars 2022.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers trimestriels selon les NCSP exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers trimestriels et sont régulièrement passées en revue pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2022-2023 est reflété dans l'état des résultats et du déficit accumulé et l'état de l'évolution de la dette nette. Les données du budget présentées dans les présents états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2022-2023 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période de 2022-2023 à 2026-2027. Les chiffres du budget de 2022-2023 reflètent l'incidence prévue de la pandémie sur les résultats d'EACL.

3. Créances et autres débiteurs

	31 décembre	31 mars
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2022	2022
Créances clients	16 943 \$	25 159 \$
Revenus non facturés	11 278	13 321
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	12 866	13 956
Autre produit	-	13 000
	41 087 \$	65 436 \$

Les autres produits sont liés à des règlements commerciaux comptabilisés au cours de l'exercice.

4. Crédoiteurs et charges à payer

	31 décembre	31 mars
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2022	2022
Dettes fournisseurs	2 018 \$	1 640 \$
Autres crédoiteurs et charges à payer	21 346	25 544
Charges à payer au titre des salaires	1 486	1 960
Montants à payer à des apparentés	544	248
Provisions	165	4 665
Avances de clients et obligations envers les clients	4 053	4 101
	29 612 \$	38 158 \$

Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

5. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

Avantages sociaux futurs

Cotisations au régime

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos le période de neuf mois close le			
	31 décembre		31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Cotisations salariales	232 \$	212 \$	719 \$	677 \$
Cotisations patronales	326	285	1 534	1 131

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 h) des états financiers annuels audités en date du 31 mars 2022. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 5,5 millions de dollars (5,7 millions de dollars au 31 mars 2022) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

	Période de neuf mois close le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 mars 2022
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de l'exercice	7 342 841 \$	7 362 192 \$
Passifs réglés	(369 431)	(452 745)
Désactualisation de la provision	208 023	279 399
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	74 247	150 307
Estimations ayant une incidence sur les biens, les installations et l'équipement et sur les coûts futurs de gestion des déchets découlant des activités courantes	1 803	3 688
Valeur comptable à la fin de l'exercice	7 257 483 \$	7 342 841 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 15 481,9 millions de dollars (15 840,1 millions de dollars au 31 mars 2022).

Aux 31 décembre 2022 et 31 mars 2022, la provision a été actualisée selon un taux de 3,78 %.

7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Période de neuf mois close le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 mars 2022
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de l'exercice	1 531 318 \$	790 190 \$
Passifs réglés	(161 545)	(204 294)
Désactualisation de la provision	25 286	15 057
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	930 365
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 395 059 \$	1 531 318 \$

L'Initiative dans la région de Port Hope concerne la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État fédérale et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2030-2031 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 100 ans par la suite.

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a accepté la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées à faible niveau de radioactivité produites au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,20 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 528,0 millions de dollars (1 689,5 millions de dollars au 31 mars 2022).

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machinerie et outillage	Total
Coût au 31 mars 2022	215 455 \$	153 164 \$	588 398 \$	515 098 \$	1 472 115 \$
Entrées et transferts	116 435	961	2 065	8 995	128 456
Sorties et transferts	(12 021)	-	(82)	(1 764)	(13 867)
Coût au 31 décembre 2022	319 869	154 125	590 381	522 329	1 586 704
Amortissement cumulé au 31 mars 2022	-	58 003	246 659	318 723	623 385
Augmentation de l'amortissement	-	4 117	11 258	19 382	34 757
Sorties et transferts	-	-	(82)	(1 694)	(1 776)
Autres variations	-	-	39	-	39
Amortissement cumulé au 31 décembre 2022	-	62 120	257 874	336 411	656 405
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	215 455	95 161	341 739	196 375	848 730
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	319 869 \$	92 005 \$	332 507 \$	185 918 \$	930 299 \$

9. Crédits parlementaires

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos le		Période de neuf mois close le	
	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
	2022	2021	2022	2021
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement, des dépenses en immobilisations et des dépenses législatives				
Montant reçu au cours de la période pour les activités de fonctionnement, les dépenses en immobilisations et les dépenses législatives	492 500 \$	270 800 \$	922 700 \$	1001 150 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	-	-	-	(122 601)
Montant reporté de la période précédente	-	213 800	-	-
Montant reporté de la période précédente (financement différé)	(214 800)	(270 800)	(214 800)	(270 800)
Total des crédits parlementaires comptabilisés	277 700 \$	213 800 \$	707 900 \$	607 749 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus, mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 totalisent 1 326,6 millions de dollars.

10. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à leur société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC), selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos le		Période de neuf mois close le	
	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
	2022	2021	2022	2021
Montants contractuels versés ou à verser	292 020 \$	243 601 \$	875 427 \$	771 180 \$
déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(175 891)	(156 663)	(528 876)	(470 635)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	(55 204)	(27 743)	(116 435)	(73 915)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(11 940)	(12 622)	(33 473)	(39 453)
Charges contractuelles	48 985 \$	46 573 \$	196 643 \$	187 177 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel intervenu entre EAAC, l'ANEC et les LNC.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs au 31 décembre 2021 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice 2022-2023.



**Énergie atomique du
Canada limitée**

Laboratoires de Chalk River
286, chemin Plant, Station 508A
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0

Renseignements

Demandes de renseignements du public
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca/fr